

# L'entreprise Ynsect est officiellement placée en redressement judiciaire

08/03/2025 à 14:00

**Ancien fleuron de la French Tech, la société Ynsect, placée sous procédure de sauvegarde depuis septembre 2024, n'est pas parvenue à trouver d'investisseurs ni de repreneur. Spécialisée dans la production de protéines à base d'insectes, elle a donc sollicité son placement en redressement judiciaire.**

## Une ascension fulgurante mais fragile

Fondée en 2011, [Ynsect](#) ambitionnait de "réinventer la chaîne alimentaire" en développant une production durable de protéines issues d'insectes, destinées à la consommation animale et humaine. Grâce à des financements de l'État et à plusieurs levées de fonds, qui lui ont permis de récolter 600 millions d'euros au total, [l'entreprise a connu une croissance rapide](#), sans toutefois parvenir à la rentabilité. [Son dernier tour de table à 160 millions d'euros](#), bouclé en avril 2023, n'a pas suffi à compenser les pertes liées au retard de construction de sa ferme verticale de 48 000 m<sup>2</sup> à Poulainville, dans la Somme. Ce retard dû à la pandémie de Covid-19, associé à la flambée des coûts de l'électricité, a conduit l'entreprise à réduire ses effectifs et à lancer des plans de départs volontaires. Ynsect a également recentré son activité sur des produits à plus forte valeur ajoutée, abandonnant les segments moins rentables comme l'alimentation des poissons et des volailles.

## Un redressement judiciaire pour éviter la faillite

Malgré ces efforts, l'entreprise n'a pas réussi à inverser la tendance. Après

plusieurs mois sous procédure de sauvegarde, elle a demandé son placement en redressement judiciaire. Une décision officialisée le 3 mars 2025 par le Tribunal de commerce d'Ivry. Ce statut lui offre un répit pour envisager une cession totale ou partielle de ses actifs et tenter de se relancer. C'est pourquoi Ynsect précise qu'elle est "*plus que jamais en recherche active d'un ou plusieurs repreneurs dans le cadre d'un plan de cession*", et que "*les candidats repreneurs sont d'ores et déjà invités à se rapprocher de l'administrateur judiciaire*".

## Quels repreneurs pour Ynsect ?

Reste à savoir qui pourrait sauver Ynsect et préserver les 200 emplois menacés. Plusieurs acteurs sont évoqués dans la presse, notamment les géants de l'agroalimentaire Nestlé et Mars, qui possèdent déjà des activités dans l'alimentation animale.

Ce placement en redressement judiciaire intervient dans un contexte difficile pour le secteur de l'élevage d'insectes. Fin janvier 2025, [Agronutris](#), autre pionnier du secteur, a également annoncé son placement en procédure de sauvegarde. Son objectif : "*stabiliser sa situation financière, renégocier sa dette avec ses créanciers tout en garantissant sa continuité opérationnelle*".